

QU'EST-CE QUI S'TRAM ?

Et si c'était lui ?

Bien sûr, il y aura le complexe CO'Met,

susceptible, d'ici l'été 2022, d'accueillir des dizaines de milliers de personnes, pour des salons, des concerts et des matches de sport de très haut niveau. L'objet ne passera pas inaperçu.

Mais si c'était le Parc de Loire, le projet qui fera se démarquer la métropole d'Orléans ? (lire ci-dessous) Ou plutôt qui fera qu'on la remarque – enfin, dirons certains – au niveau national ? Le projet, basé sur la valorisation d'un cadre naturel exceptionnel, est en tout cas plein de promesses.

CE N'EST PAS DEAUVILLE, MAIS ÇA POURRAIT AVOIR UN CERTAIN CACHET



VISUEL. Plage. Attendons de voir le résultat, mais l'idée est plaisante, sur le papier. Une esplanade en bois, sur deux cents mètres, va être réalisée le long de la plage principale de l'île Charlemagne. Située à l'entrée du site, elle devrait marquer les esprits. ■

Orléans → Vivre sa ville

LOISIRS ■ Deux ans après son lancement et malgré quelques contretemps, le projet Parc de Loire avance

Ne l'appellez plus Île Charlemagne !

Malgré des arrêts liés au confinement ou aux aléas naturels (crues, etc.), les travaux du Parc de Loire le dessinent peu à peu.

Florent Buisson
florent.buisson@centrefrance.com

« Je veux que bientôt, l'on dise : "On va au Parc de Loire", et non plus à l'Île Charlemagne ».

Sans effacer des tablettes de l'histoire la base de loisirs orléanaise, Françoise Grivotet promeut ce projet, lancé il y a deux ans pile et qui doit s'étendre en grand du pont royal au Bois de l'isle à Saint-Denis-en-Val. L'occasion de faire le point avec la vice-présidente d'Orléans Métropole, chargée du projet.

SE BAIENER TOUT L'ÉTÉ, ENFIN ?

C'est le point noir, depuis plusieurs années. Chaque été, plusieurs semaines durant, la baignade est rendue impossible pour les 20.000 visiteurs journaliers (en moyenne), en raison des cyanobactéries, ou algues bleues, dangereuses pour la santé. Pour lutter naturellement contre ce phénomène, des roseaux ont été plantés pour filtrer biologiquement l'eau.

« Elles gênent le développement des cyanobactéries, détaille Estelle Cusin, chargée du projet pour Orléans Métropole, à qui appartient désormais le site. Les premières filtrations vont commencer cet hiver et au printemps. On a aussi deux ouvrages de crues pour faire circuler l'eau, c'est cet ensemble



NOUVEAU. Dès décembre prochain, les promeneurs devraient pouvoir constater que la plage principale de l'Île Charlemagne s'est agrandie. PHOTO CHRISTELLE GAUJARD

de mesures qui produira les premiers effets cet été. Mais ça fonctionnera à plein à l'été 2022. »

UNE PLAGE AGRANDIE

Dès décembre prochain, les promeneurs devraient pouvoir constater que la plage principale de l'Île Charlemagne s'est agrandie, avec une impression d'avancée sur l'eau. Avant une extension plus importante, en 2022-2023, sous réserves des autorisations de l'État, bien qu'il s'agisse là surtout de réa-

ménagement et non de création de site. « On ne modifie pas le plan d'eau » avertit Estelle Cusin. Une esplanade en bois (visible sur le visuel, ci-dessus) sera aussi installée. De nouveaux jeux pour enfants, déjà accessibles, ont été réalisés (pour 600.000 euros environ).

LE FIL DE LOIRE

C'est l'autre action prioritaire. La promenade baptisée « Fil de Loire », en cours de réalisation, sur cinq kilomètres, permettant de rejoindre le Bois de l'île de-

puis le sentier des Tourelles. Les belvédères existants seront mis en valeur, pour mieux apprécier les points de vue. « On suivra la Loire tout au long des aménagements (activités sportives, végétation...), ajoute Françoise Grivotet. Du nouveau mobilier en bois, spécifique au parc, sera également installé. S'agissant des plantes, toutes les essences du site ont été répertoriées, et seules celles-ci pourront être replantées dans le parc. La Région subventionne d'ailleurs le projet à hauteur d'un million d'euros,

au titre de la politique environnementale. » Le projet global coûtera quinze millions d'euros. Budget inchangé depuis le lancement, malgré les changements politiques intervenus.

LA REVANCHE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

C'est un peu la « touche Françoise Grivotet », pas encore visible, mais que l'on devine. La maire de Saint-Jean-le-Blanc et vice-présidente de la métropole, consciente du « plus » qu'apportera le parc à sa commune, veut soigner son entrée. Aujourd'hui, lorsque l'on arrive en voiture à l'Île Charlemagne, depuis Saint-Jean-le-Blanc, on voit... un parking. Pas très raccord avec un parc naturel urbain moderne. Cela devrait être repensé, comme les bâtiments, un peu vieillots, visibles avant le ponton de bois. Françoise Grivotet souhaite aussi pérenniser les navettes fluviales estivales, tout comme la station Vélo+ provisoire, installée l'été dernier. « Elle a son utilité pour aller vers les Gravières, les étangs de pêche de Saint-Denis-en-Val. Il y a moins de monde là-bas, mais c'est très beau. »

Alors qu'un skate park intégré au projet était à l'origine annoncé, il ne verra pas le jour. À l'emplacement du site Become, qui borde la Loire et donnerait un nouvel accès au parc, Françoise Grivotet verrait bien, elle, une halle ou une guinguette. « Un skate park ne profite qu'à une catégorie de population, la guinguette profite à tous. C'est un très beau projet ce parc, complètement achevé en 2026, mais ici la nature est maîtresse, il ne faut pas la brusquer. » ■

D'Orléans à Saint-Denis-en-Val, le futur Parc de Loire

